

LANCEMENT D'UNE ENQUETE SENATORIALE SUR LES NORMES ADMINISTRATIVES APPLICABLES AUX ENTREPRISES

La délégation sénatoriale aux entreprises a lancé une consultation en ligne afin d'évaluer le poids et la complexité des normes applicables aux entreprises. La consultation est ouverte jusqu'au 1^{er} mai 2023.

La charge administrative pesant sur les entreprises représente toujours un coût d'environ 3% du PIB soit plus de 60 milliards d'euros. Cela nécessite beaucoup de temps et certaines tâches sont répétées plusieurs fois .

Apporter des solutions pratiques aux chefs d'entreprises pour simplifier la gestion administrative.

Cette consultation doit permettre aux trois sénateurs rapporteurs d'une mission parlementaire sur la question- Gilbert-Luc Devinaz, Jean-Pierre Moga et Olivier Rietmann de poursuivre le travail de simplification administrative engagé en direction des entreprises, notamment les plus petites. Le rapport sera publié fin juin 2023.

Créée en 2014, la délégation sénatoriale aux entreprises est chargée d'informer le Sénat sur la situation et les perspectives de développement des entreprises, de recenser les obstacles à leur développement et de proposer des mesures visant à favoriser l'esprit d'entreprise et à simplifier les normes applicables à l'activité économique, en vue d'encourager la croissance et l'emploi dans les territoires.

Vous pouvez répondre à la consultation dès à présent

Vous pouvez répondre à la consultation dès à présent et de façon entièrement anonyme à l'adresse : <https://senat.limequery.org/197997?lang=fr>

Les réponses à ce questionnaire seront réservées à l'usage exclusif des services du Sénat et ne seront transmises à aucun tiers.

C'est une réelle opportunité de faire apparaître dans le cadre de cette mission le poids des normes applicables aux entreprises de proximité.